

L'offensive contre l'économie multinationale

Autor(en): **Keller, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **56 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887474>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'offensive contre l'économie multinationale

Il y a quelque dix ans, nul ne parlait encore d'entreprises « multinationales » ou « transnationales ». Bien que peu avant les années trente la question des « entreprises à l'étranger » ait fait l'objet de travaux d'une commission de la Société des Nations, jusqu'au milieu des années soixante l'opinion publique n'était pratiquement pas sollicitée par un débat qui, depuis, n'a cessé de s'étendre. C'est en 1967-68 que, sous les auspices de la Chambre de commerce internationale, les premières études significatives sur ce type d'entreprises furent lancées, notamment au sein d'un groupe de travail présidé par M. Wilfrid Baumgartner. Depuis, c'est une littérature vaste et touffue qui s'est emparée de ce thème. Pendant la seule année 1975, quelque cinq mille titres lui étaient consacrés dans le monde, ce qui, parmi les sujets économiques traités, représente probablement une performance de pointe dans le commerce libraire.

Attaques contre la Suisse

Tout se passe comme si le débordement de l'activité des entreprises à l'extérieur des frontières nationales des pays du siège s'était opéré depuis les années soixante seulement et constituait une sorte d'innovation sur le plan de la pratique des affaires. Le député genevois au Conseil national M. Jean Ziegler, qui mène une attaque virulente contre l'économie multinationale suisse, n'hésite pas, quant à lui, à prétendre que ces entreprises seraient une sorte de réplique capitaliste au processus de décolonisation. Selon lui, elles auraient été créées dans le but de se substituer économiquement aux fonctions dominatrices qu'exerçaient auparavant les autorités civiles et militaires des puissances coloniales.

Cette affirmation est évidemment fautive et fournit à l'ensemble de la réflexion une base erronée. L'économie multinationale est probablement aussi ancienne que les systèmes d'activité humains qui méritent le nom d'économie. Les routes commerciales classiques qui reliaient la Grèce antique puis l'empire romain à l'Inde, à la Chine et à la Baltique, les systèmes bancaires et de change mis en place autour de la Méditerranée par des banques de Rome... sont autant de témoignages d'une économie déjà largement multinationale. Marchands et fabricants des Charentes écoulaient leurs vêtements imperméables (confectionnés de laines non dégraissées) dans leurs propres succursales à Rome. Plus tard, certains ordres religieux se dotaient de véritables systèmes transnationaux de productions et de services. Du onzième au

treizième siècles, l'ordre des Templiers était fortement engagé dans la fourniture de services hôteliers et financiers aux pèlerins et aux croisés qui d'Europe gagnaient la Terre sainte. Sa fortune amassée par les commissions sur ses lettres de crédit et sur le change pouvait atteindre, selon des estimations récentes, près de dix milliards suisses. — Puis, que dire du phénomène multinational représenté du onzième au quinzième siècle par la Hanse ? Ses membres établis en communautés hors de leurs pays — la communauté de Bergen en Norvège en comptait plus de deux mille — bénéficiaient de droits et privilèges exorbitants à nos yeux. Cette organisation, face à laquelle les sociétés multinationales d'aujourd'hui feraient piètre figure, contrôlait pratiquement tout le commerce maritime de la Scandinavie, de la Mer du Nord à la Baltique et gouvernait en fait plus d'une centaine de villes allemandes.

On se demande, comment un universitaire parvient à fausser la réalité historique au point de passer sous silence toute l'évolution « pré-coloniale » des entreprises multinationales dont il a fait le thème principal de son ouvrage, en affirmant que leur apparition coïncide avec la décolonisation des années soixante...

En réalité, M. Ziegler ne s'intéresse au colonialisme et à la décolonisation que dans la mesure où ils lui fournissent des arguments susceptibles d'étayer ses thèses, voire ses attaques, contre la Suisse et son système économique. L'offensive du député genevois est essentiellement dirigée sur les positions extérieures de la Suisse, et cela explique probablement son choix d'éditeurs étrangers, son souci d'accréditer ses thèses auprès du public étranger, dans le tiers-monde notamment. Ces efforts n'ont pas été vains, bien au contraire. Mais s'il fallait accorder quelque crédit aux affirmations de M. Ziegler qui voit dans l'économie suisse un système de recul développé à l'échelle d'un Etat et appuyé sur des institutions de caractère criminel dirigées contre le tiers-monde, il y aurait là suffisamment de motifs pour que la communauté internationale prenne à l'encontre de la Suisse des mesures au moins aussi sévères que celles, par exemple, qu'elle a prises contre la Rhodésie.

Fasciste ou Gribouille ?

L'attaque contre la Suisse menée par le député genevois est difficile à classer dans la mesure où sa démarche révèle un état d'esprit fasciste mais demeure trop imprécise et « gribouille » pour être rangée dans cette

catégorie. Trois des collaborateurs dont M. Ziegler cite abondamment les textes ont pris leurs distances. L'un d'eux (M. Beat Kappeler) a fait publiquement remarquer que les passages de ses ouvrages cités par M. Ziegler étaient tronqués, par endroits, au point que lui-même ne les reconnaissait pas.

Il en est de même de nombreuses affirmations de M. Ziegler. Ainsi, par exemple, du passage où l'auteur prétend le plus sérieusement du monde que des capitalistes étrangers se servent du système bancaire suisse pour acheter à terme la monnaie de leur propre pays dans le but d'en faire baisser le cours de change. — C'est le contraire qui est vrai : le capitaliste français qui avec des avoirs en Suisse achèterait des francs français en ferait monter et non descendre le cours... Tout aussi fausse est l'allégation de M. Ziegler selon laquelle Nestlé aurait empêché le gouvernement chilien de Salvador Allende de distribuer du lait gratuit aux enfants nécessiteux et se serait refusé à toute négociation à ce sujet avec les autorités chiliennes. — C'est une accusation inventée de toutes pièces : non seulement Nestlé n'a pas empêché la distribution de lait gratuit, mais son président, M. Liotard-Vogt avait personnellement pris contact avec Allende qui, par la suite, en a dit sa plus vive satisfaction à M. François Mitterrand.

L'auteur prétend également que la Suisse est gouvernée par 26 hommes super-puissants dirigeants d'entreprises. Dans une interview au « Nouvel Observateur » il affirme qu'on en trouve la liste dans son livre. Mais le lecteur la cherche en vain. — Grisé par le succès de librairie, il a pris la parole le premier mai à Bâle. En substance, bien entendu, pour refaire le procès d'un système économique pervers qui, affirme-t-il, voue aux pires souffrances les cinq milliards d'humains du tiers-monde. — On sait pourtant que la population mondiale dépasse à peine les quatre milliards.

Début juillet, le Tour de France passe près de Genève. A Divonne, France-Inter consacre une grande émission au Tour et à la région. Parmi les représentants invités de Suisse, M. Ziegler tient la vedette. Déjà cinq fois il a été l'invité des Ondes françaises. Cette fois, c'est pour dire que dans l'hypothèse où lui et ses amis auraient le pouvoir en Suisse, le crime d'exploitation économique du tiers-monde serait puni rétroactivement. Selon M. Ziegler, en matière de rétroactivité, une jurisprudence adéquate fait foi en la matière : le procès de Nuremberg contre les criminels de guerre nazis...

Une Suisse impossible

Plus que tout autre pays européen, la Suisse ne peut subsister que grâce à une structure économique fortement multinationale, c'est à dire débordant largement les limites politiques du pays. Les raisons en sont relativement simples : la Suisse n'a pratiquement aucune matière première et pas d'accès à la mer. D'autre part, son agriculture ne produit que la moitié des calories consommées. Dès lors, l'alternative économique est vite posée : ou bien, mettre en place un appareil de production de biens hautement transformés et élaborés ainsi que des services de première qualité pour créer une plus-value exportable, ou exporter les hommes économiquement en surnombre. Jusqu'à l'avènement de l'ère industrielle, le second terme de l'alternative s'était imposé. Grâce à l'industrie et aux richesses qu'elle a répandues, le choix du premier terme est devenu possible, plus exactement, s'est imposé.

Cette évolution s'est évidemment accompagnée d'une prolifération d'entreprises suisses à travers le monde.

Dès avant l'invention du premier colorant synthétique par Perkin en 1856, la maison bâloise Geigy qui fit commerce dans les colorants naturels et les produits de droguerie, avait ses propres comptoirs dans toutes les capitales européennes de même qu'à Calcutta, Java, Singapour, Bombay, Hongkong, Shanghai, Manille, New York et Boston. Au quinzième siècle, le Bernois de Diesbach et le Saintgallois Watt avaient disposé leurs succursales commerciales du Sud de l'Espagne au Nord de la Pologne. A la même époque, les imprimeurs bâlois avaient déjà leurs propres ateliers à Epinal, à Ulm et même à Paris. Le fait d'être en pays catholique et placés sous l'autorité épiscopale ne les empêchait nullement d'imprimer la bible de Luther et celle de Savonarole. Plus tard, des ouvrages qualifiés de séditions (contre le service militaire étranger) sortent de leurs ateliers de Hollande.

Contester l'économie multinationale de la Suisse, c'est contester son unique moyen d'existence. M. Ziegler a peut-être intérêt à le faire. S'il en est ainsi, il ne dit pas lequel. En présentant une analyse unilatérale de l'histoire et de l'actualité, c'est une partie de la vérité qu'il dissimule au lecteur. Pourquoi affirme-t-il à haute voix que le banquier Necker aurait organisé la fuite des capitaux à la veille de la Révolution en dissimulant que le financier winterthourois de Paris, Biedermann, soutenait, lui, la cause du soulèvement qu'il finançait de ses deniers ?

Si la Suisse dont rêve M. Ziegler est une Suisse dont l'activité se limite strictement au territoire national, elle ne dépassera pas le stade de l'utopie. S'il s'agit d'une Suisse socialiste, M. Ziegler devrait se renseigner : il ne tarderait pas à apprendre que les pays socialistes ne renoncent nullement aux entreprises multinationales, ni, on le sait, pour faire appel à elles, ni, on le sait moins, pour en constituer eux-mêmes. En France « Slava », entreprise soviétique, fabrique des montres. Des banques à Londres, à Paris, à Zurich, etc. sont des succursales ou filiales d'entreprises d'Etat soviétiques. A Singapour et à Hongkong, leur nombre croît même vertigineusement. Le plus grand gisement de molybdène et de cuivre du monde est entre les mains d'une société soviétique en Mongolie. Quant à l'exploitation du tiers-monde qui nous est reprochée, n'est-il pas vrai que la grande « Mineroperu » — société minière péruvienne — appartient à l'Etat roumain ?

Le député genevois s'interroge longuement sur le point de savoir si le capitalisme suisse appartient à la catégorie de l'impérialisme primaire ou à celle de l'impérialisme secondaire. Après avoir pesé les arguments en faveur de chacune des thèses, il déclare forfait et abandonne. Ce n'est pas inquiétant outre mesure. Son manque d'honnêteté intellectuelle l'est davantage.

LAVANCHY FRANCE S.A.

16, rue Pestalozzi, 75005 PARIS

Tél. 331.09.68 - 707.50.59

Déménagements - Transports internationaux

SERVICES ROUTIERS RÉGULIERS
entre la FRANCE et la SUISSE

Maison en Suisse : LAVANCHY S.A., 88, rue de Genève, LAUSANNE